

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DE L'ASSOCIATION RANDOUVEZE  
VENDREDI 21 OCTOBRE 2016  
(Exercice du 1<sup>er</sup> Septembre 2015 au 31 août 2016)**

**1 - ACCUEIL PAR LE PRESIDENT CLEMENT MALBOIS**

Bonjour à toutes et à tous, le quorum étant atteint, je déclare l'Assemblée Générale ordinaire de RANDOUVEZE de la saison 2015/2016 ouverte.

Je dois d'abord excuser Monsieur Patrick LABAUME, Président du Conseil Départemental, ainsi que Madame Pascale ROCHAS, conseillère départementale et première adjointe du conseil municipal de Buis, tous les deux fortement occupés par les échéances importantes qui se profilent à l'horizon 2017.

Je remercie de nous honorer de leur présence, Monsieur Sébastien BERNARD, Maire de Buis les Baronnies, Monsieur Michel GREGOIRE, Président de la Communauté de Communes du Pays de Buis les Baronnies, Monsieur Philippe POIRIER, conseiller et cadre technique au CDRP 26 qui représente son Président, Monsieur Gilles POTIGNAT, excusé lui aussi ainsi que les représentants des associations qui ont en commun le partage de l'espace naturel de notre belle région.

Je vais commencer par le rapport moral de cette saison qui sera mis au vote de l'Assemblée, puis viendra le tour de la trésorière de nous faire le bilan financier, qui lui aussi sera sanctionné par un vote, puis les responsables des différentes commissions vous feront part de leurs activités.

Ensuite nous écouterons nos élus puis, avant l'apéritif, nous honorerons les plus anciens d'entre nous et récompenserons (modestement) nos animateurs et meneurs de randonnées qui sont l'essence de notre activité et font la réputation de Randouvéze.

**2 - RAPPORT MORAL A L'A.G. 2016**

Cette année d'activité de Randouvéze à été riche en événements, de petits et grands bonheurs, mais aussi hélas, de petits et grands malheurs.

Je pense plus particulièrement à celle qui nous a quittés récemment et qui était très impliquée dans la vie de notre association. Je vous invite à vous lever et à respecter une minute de silence pour honorer son souvenir... Merci.

Je me rends compte aussi que la randonnée n'est pas une activité aussi facile que l'on pense, au vu des incidents et accidents, heureusement sans gravité, qui ont émaillé la saison 2015/2016.

En effet ils ont été plus nombreux que les années précédentes, offrant même un baptême d'hélicoptère à l'un d'entre nous !

Je voudrais aussi rendre hommage à tous mes prédécesseurs, Présidentes et Présidents, qui depuis 1990, date de sa création, ont fait de l'Association Randouvéze ce qu'elle est aujourd'hui, plus de 130 adhérents, venant de tous les horizons, des Danois, Italiens, Anglais, Belges et même deux Australiens. Nous avons aussi, et nous en sommes fiers, des gens des départements limitrophes, des Vauclusiens pour la plupart, ce qui prouve que notre club rayonne au delà du canton de Buis les Baronnies. Le club est aussi articulé autour de plusieurs activités gérées par des commissions.

Deux d'entre elles me tiennent particulièrement à cœur :

L'entretien des itinéraires qu'ils soient GR, GR de Pays ou plus près de nous PR qui, je vous le rappelle, sont le fondement de la Fédération de Randonnée qui a délégué au Ministère des Sports et dont la première mission est de créer et de baliser les itinéraires des randonnées pédestres,

En second la formation des animateurs de randonnée qui est, elle aussi, une mission fondamentale, gage de sécurité et de sérieux de notre encadrement.

J'essayerai de continuer et de faire fructifier ces valeurs comme vous l'avez fait avant moi.

Maintenant, et pour tordre le cou aux idées qui font que, comme Harpagon, Randouvéze remplit son bas de laine, vous écouterez attentivement notre trésorière, et vous verrez que le compte de résultat de cet exercice est largement déficitaire et que le trésor a été largement écorné, pour la bonne cause bien sûr.

Les responsables des commissions, feront le bilan de leurs actions, que ce soit pour toutes les sorties bihebdomadaires, les sorties lointaines, la formation, l'entretien des sentiers, la Ronde des Baronnies, le site internet et, maintenant, la nouveauté : une section de « Marche Nordique » pour laquelle nous avons trois animateurs brevetés pour nous adapter à l'activité sportive qui évolue.

Bien sûr, en premier, le rapport financier vous sera présenté avec brio par notre trésorière.

Vous voyez, Randouvéze est un Club qui vit, qui évolue et qui s'intègre à la vie sociale de notre commune, j'en veux pour preuve le partenariat naissant que nous avons établi avec l'Association d'insertion « Intervalle » qui, je l'espère, perdurera.

Les actions faites pour aider les autres clubs du village, Le Buis j'aime j'y cours (course de la Saint Laurent), Dans Les Pas du Géant, le Trail des Baronnies, l'UCB (Buisicyclette) en j'en oublie certainement, mais on peut compter sur nous, c'est notre marque de fabrique !

Je vais faire appel à vous pour, si vous le désirez bien sûr, vous engager et venir au sein du notre Conseil d'Administration. En effet certaines et certains s'en sont allés vivre ailleurs et nous sommes de moins en moins, il serait souhaitable que nous retrouvions notre nombre initial qui est de 16 membres, plus nous partageons moins la charge est lourde, c'est mon avis, alors décidez vous, nous vous accueillerons avec plaisir.

Je remercie aussi la municipalité de Buis les Baronnies qui met tout en œuvre pour nous faciliter la vie, que ce soit pour les prêts de salles, de matériel, de personnel et maintenant d'une salle pérenne pour nos réunions et pour le stockage de notre matériel .

Merci mon cher Sébastien !

Une dernière petite chose, avant la suite de cette A.G.

Je tiens à le dire ici : les accompagnateurs et animateurs, ne sont pas des professionnels, ils font cela avec tout leur cœur, sans eux pas de randonnées, respectez les, faites leur confiance, vous ne vous êtes jamais perdus, tout juste un peu égarés, soyez tolérants, tout ira bien mieux même si rien n'est parfait.

J'en ai terminé pour l'instant, je vous remercie de votre attention et de votre confiance.  
Merci.

Le président passe au vote :  
Qui est contre ? 0  
Qui s'abstient ? 0  
Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

J'appelle maintenant Bernadette Bressand, pour le rapport financier et son bilan.

### **3 – RAPPORT FINANCIER**

Intervention de la trésorière :

Cette année, je vous présente le résultat financier tout de suite après le Président.  
J'apprécie cette galanterie et remercie mes collègues du CA de me chouchouter.  
Il faut dire qu'au CA la parité est encore en cours, nous étions 4 femmes, 2 s'en vont, espérons que d'autres arriveront.

Maintenant les chiffres de l'exercice du 1 septembre 2015 au 31 août 2016

#### Les recettes

Les cotisations et les licences : 4 301 € cette année 129 licenciés, 63 femmes et 66 hommes  
La subvention 2015 du Conseil Départemental pour l'entretien des sentiers : 2 280 €  
La subvention CDRP 26 : 398 €  
La subvention des Hautes Baronnies : 198 €  
La subvention 2015 et 2016 de la Mairie de Buis-les-Baronnies : 330 €  
La Ronde des baronnies d'octobre 2015 qui nous a rapporté : 198 € en tenant compte de la participation de nos 8 partenaires à hauteur de 80 € chacun  
Les randos éloignées : 5 171 €  
Le remboursement par le CDRP 26 de 50 % des stages : 765 €  
Les ventes de Tee-shirts : 100 €  
Les intérêts 2015 du livret A : 122 €  
Soit un total de recettes de 13 863 €

#### Les dépenses

Les événements  
Le repas de l'AG en novembre 2015 dont une partie prise en charge par Randouvèze : 980 €  
La Galette des rois en janvier 2016 prise en charge par randouvèze : 262 €  
Le pique-nique du mois de juillet 2016 dont une partie prise en charge par Randouvèze : 238 €  
Les licences FFRP : 2 795 €  
Les randos éloignées : 5 171 €  
Le remboursement des indemnités kms pour les déplacements, pour l'entretien des sentiers et pour la reconnaissance de randonnée : 1 178 €  
Les règlements de stages, 3 stages Marche Nordique, 2 stages Montagne, 2 stages Prévention et secours, et 8 stages balisage l'ensemble de ces stages ont été pris en charge par Randouvèze : 3 038 €  
La sortie des baliseurs en septembre 2015 à l'Aven d'Orgnac : 1 574 €  
L'achat de bâtons marche nordique : 600 €  
L'achat de talkie walkies : 413 €  
Le don à l'Association les Pas du Géant : 245 €  
La cotisation à l'Office du tourisme de Buis et à la FFRP : 70 €  
Les frais de fonctionnement : fournitures de bureau, fournitures pour entretien des sentiers, pharmacie, etc. : 766 €

Soit un total de dépenses de 17 330 €

Soit une perte de 3 467 € qui se justifie par l'achat de talkie walkie, l'achat de bâtons marche nordique et les stages financés par Randouvèze

A ce jour le club conserve une trésorerie positive de 14 716 €

Pour ceux qui voudraient plus de renseignements, je reste à leur disposition.

La comptabilité du club cette année a été vérifiée par Elisabeth Vaxelaire qui a bien voulu prendre la suite de M. Weiss

Je voulais la remercier pour sa gentillesse et sa disponibilité.

Merci à tous et bonne soirée

Le président passe au vote :  
Qui est contre ? 0  
Qui s'abstient ? 0  
Le Rapport Financier est adopté à l'unanimité.

### **4 – RAPPORTS DES COMMISSIONS**

#### **Intervention de Gérard Langlois sur la Formation :**

Lors de la dernière Assemblée Générale de notre association en Novembre 2015, les priorités suivantes avaient été énoncées pour structurer notre programme de formation de l'année :

°Poursuivre la formation d'animateurs de randonnée pédestre afin d'assurer un effectif d'accompagnateurs diplômés suffisant pour assurer la pratique de notre activité dans de bonnes conditions.

°Permettre à l'Association de développer la pratique de la marche nordique à la demande d'un nombre significatif d'adhérents en formant des animateurs spécialisés.

°Assurer aux marraines et parrains de boucles de randonnée une formation au balisage afin de mieux accomplir leur mission de terrain.

°Continuer à former des personnes aux gestes d'urgence de secourisme tant pour disposer d'un effectif suffisant d'adhérents aptes à intervenir en randonnée ou pour satisfaire aux aléas de la vie courante ou, dans un contexte de violence lié à l'actualité, savoir se comporter face à des événements exceptionnels.

Le bilan financier que vient de présenter notre trésorière montre que les dépenses les plus importantes effectuées par l'Association relèvent du chapitre de la formation, c'est a priori un indicateur favorable quant à la réalisation de ce programme annoncé.

## LES ACTIONS REALISEES EN 2015-2016

### Les Essentielles

Il s'agit des formations entrant dans le cursus de la FFR concernant la conduite de randonnée mais aussi le balisage. Aucune formation n'a été demandée dans le cadre du parcours diplômant pour l'obtention du Brevet Fédéral (module de base, SA1, SA2), notre action s'est donc concentrée sur le domaine du Balisage :

°le CDRP26 a organisé au Buis une session de **formation de baliseurs** de 2 jours (les 31 Mars et 1<sup>er</sup> Avril 2016) à laquelle ont participé 10 adhérents de Randouvèze suivie d'une journée pratique le 25 Avril 2016 à Mévouillon à laquelle 13 personnes ont participé.

### Les Perfectionnements

Il s'agit des actions permettant aux titulaires du Brevet Fédéral d'actualiser ou parfaire leurs connaissances et leurs pratiques. Dans ce chapitre, entrent également les formations spécifiques au milieu montagnard et la marche nordique :

**Tronc Commun Montagne** : 2 personnes (Francis Guerbette et Georges Thouard ont bénéficié de cette formation de 3 jours en Juin 2016 dans les Hautes-Alpes.

**Animateur de Marche Nordique** : 3 personnes ont suivi la formation régionale de 2 fois 2 jours à Vesc en Mars, Avril et Mai 2016 (Suzanne Armand, Philippe Jouffroy, Gérard Langlois).

### Les autres formations

Depuis plusieurs années, Randouvèze avait entrepris d'organiser des formations régulières aux gestes d'urgence. Ce programme s'est poursuivi :

**Formation PSC1 initiale** (Prévention et Secours Civiques) : 2 sessions de 9 personnes ont été organisées en Septembre 2015 (pour mémoire) et Avril 2016, animées par Eric Persem et Magali Aubery de l'association UDPS26.

Il faut rappeler que cette formation est obligatoire pour valider les diplômes SA1 et SA2 (Brevet Fédéral) et Animateur de Marche Nordique.

**Initiation à la Marche Nordique** : pour mémoire, rappelons que 2 séances ont été organisées en Octobre 2015, pour répondre à une demande de nos adhérents, afin de présenter cette pratique et donner les premiers rudiments techniques. 18 personnes ont participé, sous la conduite de Philippe Poirier qui a ensuite poursuivi en organisant des séances hebdomadaires le mercredi soir, ouvertes aux adhérents de Randouvèze et du Buis j'aime, j'y cours.

## LE BILAN

Il paraît utile de faire un bilan actualisé de nos effectifs d'adhérents diplômés ou ayant été formés au titre des différents cursus proposés (liste non exhaustive) :

### Conduite et animation de Randonnée :

Module de Base : 14 personnes (formation non diplômante)

SA1 (Stage Animateur niveau 1) : 11 personnes

SA2 (Stage Animateur niveau 2) ou Brevet Fédéral : 9 personnes (dont 2 personnes qui n'ont pas suivi les recyclages périodiques)

Milieu Montagne/Milieu nordique enneigé : 1 personne

Tronc Commun Montagne : 2 personnes

Animateur Marche Nordique : 3 personnes

Baliseurs FFR : 18 personnes

Baliseurs ayant bénéficié d'une journée de formation pratique locale : 29 personnes

PSC1 initiale + recyclages réguliers : 29 personnes

L'ensemble de ces chiffres tient compte des départs de l'Association et de la pratique effective et régulière de l'activité (notamment pour le balisage et le secourisme).

Nota : Philippe Poirier n'est pas décompté dans cet état des lieux.

Pour l'exercice 2015/2016, l'investissement Formation de notre Association se chiffre à environ 78 journées/homme, pour un effectif en fin de saison de 131 adhérents, soit 0,45 jour par adhérent. Ce bilan très satisfaisant, lié sans aucun doute à la politique de votre Conseil d'Administration visant à promouvoir la formation par la gratuité (sous conditions), ne doit pas occulter les besoins futurs.

## LES PERSPECTIVES

L'exercice 2016/2017 sera sans doute plus modeste car l'essentiel des besoins est aujourd'hui couvert par l'effectif de personnes formées et opérationnelles. Par ailleurs, comme l'a indiqué la trésorière dans son rapport financier, le coût en a été important sur l'exercice qui s'achève. Une pause s'avère peut-être utile, bien que notre trésorerie reste largement excédentaire. Par ailleurs, il convient de rappeler que le CDRP26 rembourse 50% du coût des formations et que les formations au balisage sont gratuites (hors frais de déplacement). Je souhaite que le Conseil trace quelques orientations assorties d'une programmation, fût-elle sommaire, pour mieux étaler nos dépenses. En tout état de cause les besoins existent.

Je les vois en priorité sur le secteur du balisage (qui est pour nous une source de recettes importantes). Le nombre de personnes déjà formées ou expérimentées ne doit pas occulter le fait que de nouveaux baliseurs arrivent et reprennent des itinéraires sur lesquels les normes actuelles doivent être appliquées : il nous faut leur donner les moyens d'un travail efficace.

La marche nordique se met en place. Il faudra accompagner cette montée en charge progressive. Je n'exclus pas d'avoir à proposer la formation d'au moins un animateur supplémentaire car notre objectif est ambitieux et nous devons pouvoir faire face sous peine de démotiver les nouveaux pratiquants.

Pour le secourisme, nous avons un effectif suffisant pour le moment et l'accent sera mis au cours des deux années à venir sur les recyclages (1/2 journée tous les deux ans). Le coût de cette formation reste important, ce qui est paradoxal au moment où les pouvoirs

publics essaient de promouvoir ces actions suite aux attentats survenus en France. A noter que le CDRP26 prend en charge la formation initiale pour les nouveaux diplômés du SA1 et de la Marche Nordique.

Quant à la conduite de randonnée, si des bonnes volontés se révèlent pour entrer dans le cursus du Brevet Fédéral ou le poursuivre pour l'obtention du SA2, le Conseil d'Administration ne devrait pas y être hostile. Rappelons que nous attendons qu'un recyclage BF soit organisé dans notre région pour satisfaire les besoins en attente (1 personne).

J'aurais aimé pouvoir mettre en œuvre une initiation à la lecture de carte, en local, pour faire face à une demande qui se révèle peu à peu, mais le calendrier chargé des uns et des autres ne m'aura pas permis de finaliser ce projet à réinscrire en 2017.

Enfin, je terminerai par un sujet qui me tient à cœur mais qui peine à trouver un écho : nous randonnons dans des paysages merveilleux, sur un territoire riche d'histoire et de ressources naturelles (géologie, flore,...). Depuis 2014, nous n'avons plus fait de journées à thème faute de suggestions ou de demande... N'êtes-vous pas curieux de votre région ?

Suzanne (que je tiens à excuser aujourd'hui) et moi, nous nous tenons à votre disposition pour discuter de tout cela et recevoir vos idées.

Merci de votre attention.

### **Intervention de Gérard Langlois sur la Marche Nordique :**

La Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFR), relayée par le Comité Départemental de la Drôme (CDRP26), a engagé depuis un certain temps une action de promotion visant à développer la pratique de la marche nordique. A la demande d'un certain nombre de ses adhérents, dès la fin de l'année 2014, le Conseil d'Administration de Randouève a accepté de leur proposer des séances d'initiation visant à mieux connaître cette activité avant d'envisager les conditions de mise en place éventuelle d'une section au sein de l'Association.

#### **LES DIFFERENTES ETAPES DU PROJET**

Octobre 2015 : deux séances d'initiation sont organisées sur proposition de Philippe Poirier, formateur de marche nordique au CDRP26. 18 personnes auront participé à ces séances.

D'Octobre 2015 à Juin 2016 : Philippe Poirier qui est également adhérent de Randouève et de l'Association Le Buis, j'aime, j'y cours propose aux adhérents de ces deux associations des séances de marche nordique qui se déroulent tous les mercredis soir.

18 Décembre 2015 : le Conseil d'Administration accepte la poursuite de l'activité et prend la décision d'inscrire 3 personnes à la formation d'animateur de marche nordique organisée par le CDRP26, en prévision de la mise en place d'une section au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016.

En Mars-Avril et en Mai 2016 : les 3 volontaires (Suzanne Armand, Philippe Jouffroy, Gérard Langlois) pressentis suivent la formation d'animateur de marche nordique de 2x2 jours sanctionnée par un diplôme délivré par la FFR.

#### **LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET**

La mise en œuvre effective du projet est confiée aux 3 animateurs qui ont proposé l'organisation suivante au Conseil d'Administration :  
Septembre – Octobre 2016 : organisation de séances d'initiation ouvertes aux adhérents de Randouève et aux personnes susceptibles de rejoindre l'Association. Le Forum des Associations du 10 Septembre 2016 a été l'occasion de renseigner plusieurs personnes intéressées sur cette pratique et la façon dont elle serait organisée.

A partir d'Octobre 2016 : les séances sont désormais proposées à raison de 2 séances hebdomadaires, les mardis et samedis à 10h 00. Ce choix a été fait, à titre expérimental, pour ouvrir une offre destinée non seulement aux Randouéviziens n'ayant plus d'activité professionnelle mais aussi à d'autres personnes plus jeunes qui pourraient rejoindre l'Association. Un bilan sera fait en fin d'année pour vérifier la pertinence de ce choix.

Pour permettre aux nouveaux pratiquants de s'initier, un kit de bâtons de prêt a été acheté par l'Association.

Comme il l'a été dit dans le bilan de la formation, il se peut qu'il y ait besoin de former au moins une personne supplémentaire pour assurer la régularité des deux séances hebdomadaires.

Les séances du mercredi soir animées par Philippe Poirier restent ouvertes aux adhérents de Randouève qui bénéficient ainsi d'une offre d'activité particulièrement fournie, pouvant répondre aux besoins selon les niveaux de pratique.

Il convient de souligner l'écho médiatique qu'a recueilli notre initiative puisque la presse, à différentes reprises, s'est intéressée au projet, ce dont nous remercions les correspondants locaux. Un article paraîtra prochainement sur le site de Randouève qui est consulté régulièrement par les amateurs de randonnée pédestre qui peuvent voir dans cette pratique de la marche nordique un complément intéressant à la randonnée classique.

Bien entendu, un certificat médical est requis pour participer à l'activité qui nécessite une bonne condition physique pour être pratiquée sans risques.

Je terminerai ce rapide propos en remerciant le Conseil d'Administration d'avoir su répondre à la demande de ses adhérents en mettant de côté les *a priori* qui semblaient devoir considérer la marche nordique comme une activité réservée à des régions plus plates que la nôtre.

Je vous remercie de votre attention.

### **Intervention de George Thouard, chargé de la Commission Sentiers :**

Parlons maintenant de nos « terrains de jeu », les sentiers pour lesquels le département de la Drôme, la CCHB et la Fédération, au travers du Comité Départemental, nous confient l'entretien.

L'entretien consiste à rendre la marche agréable en procédant au débroussaillage parfois, au petit élagage souvent. Il consiste aussi à permettre un cheminement fiable par la qualité du balisage et - j'y reviendrai - par le signalement des problèmes rencontrés.

Au sein de Randouève, 40 mairaines et parrains s'activent sur 48 itinéraires de petite randonnée (les PRs) qui couvrent quand même 538 km. L'entretien n'étant pas et ne devant pas être un plaisir solitaire, souvent le conjoint, le copain participent sécateur ou râpe à la main.

Si le nombre 40 est remarquablement stable, 5 dames ont endossé ou réendossé la tenue de mairaine : Mado Barberot, Viviane Cortès, Catherine Jouffroy, Chantal Langlois et Catherine Perri. J'aurais pu ajouter Jacqueline Lataud, mais le tenant du titre officiel est Daniel Cabat.

Une dynamique réelle existe au sein de l'association pour cette activité bénévole ; c'est une marque de fabrique pour Randouève importante et reconnue par les instances depuis la commune jusqu'au Département.

La formation sur le balisage dispensée en avril et mai à Buis a connu un grand succès et permis à plusieurs d'entre vous d'apprendre ou de revoir les règles de la Charte du Balisage.

Pour rappel, en 2015, le balisage avait été réalisé en quasi-totalité sur le GR9 (42,5 km entre Nyons et Brantes) et sur le GRP Tour des Baronnie par constitution de petites équipes d'intervention sous la houlette de Francis Guerbette.

En 2016, des compléments ont été apportés sur le GRP et surtout sur le GR91 qui va de l'Aubergerie (limite département 05) à Brantes sur une distance de 34 km ; pour exemple le balisage du Pas de Corbière au Ruisseau des Guiberts via Saint-Auban-sur-l'Ouvèze et le Poët-en-Percip.

Ces actions ont été conduites par Francis en collaboration avec l'Association d'Accueil Intervalle et son animatrice Yveline Pellé. Cette collaboration s'avère positive pour les deux associations et devrait se poursuivre dans le futur.

Je reviens quelques instants sur le dispositif de veille des sentiers Suric@te mis en œuvre en 2014 : <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>.

Il a remplacé Eco-Veille. Cet outil a la vocation de signaler des anomalies et de mettre en relation les gestionnaires et propriétaires de sites de pratique en facilitant le traitement et le suivi de ces anomalies, et ce dans toutes les activités de sport de nature sur terre, mer, eau. Pour ce qui nous intéresse ici, l'activité pédestre est un grand contributeur.

Que va t'on signaler et comment ? Nous pouvons signaler des problèmes de balisage et signalétique, des conflits d'usage, des incidents, des questions de sécurité et d'environnement. Le portail Suric@te accueille vos informations avec le lieu repéré par ses coordonnées, des photos et votre commentaire.

Une version sur Smartphone est tout récemment disponible ; après inscription, le Smartphone géo localise l'endroit ; il vous propose d'ajouter photos et commentaires et transmettra automatiquement ces informations lorsque le réseau cellulaire sera disponible.

Avec des moyens aussi modernes, nous nous demandons parfois pourquoi des signalements n'ont pas été suivis de réparation : quelques fameux poteaux toujours cassés par exemple ...

Il est vrai que certains poteaux sont de nouveau debout (Col de Sanguinet, col d'Izon, La Vote sera installé début 2017, etc...), et cette action devrait se poursuivre selon les signalements.

Les demandes de nouveaux poteaux auront le plus de chances d'aboutir si elles correspondent à l'infrastructure d'un réseau d'itinéraires pérennes dans une région. Ce chantier prendra sa pleine mesure en 2017, lorsque l'intercommunalité sera opérationnelle et les domaines de compétences établis et votés.

Nous restons donc « en veille active », à l'écoute des « structures » CD26, intercommunalités actuelles et futures, et PNR des Baronnie.

De notre côté un travail conséquent est déjà réalisé par la numérisation de sentiers, des traces GPS précises des sentiers que nous entretenons, une « carte numérique » de nos chemins.

La mise au point d'outils de travail en ligne (Drive de Google) avec vos remarques issues des fiches d'entretien, des photos des problèmes rencontrés sur le terrain, le suivi des signalements Suric@te permet d'avoir une situation actualisée de l'état de nos sentiers.

La réalisation de notre mission résulte de votre engagement au service de l'association, et en conséquence au service de la communauté des randonneurs.

Monique Gérente, Thérèse & Serge Donarel, Jean-Pierre Blondeau arrêtent l'activité de balisage menée durant plusieurs années : grand merci à eux !

Pour terminer, je vous propose de vous applaudir et de vous féliciter du travail accompli.

Merci à toutes et tous.

#### **Intervention de Guy Soubrier,webmestre, pour le site Internet :** (Site <http://www.randouzeze.fr>)

Guy regrette que le site internet de l'association ne soit pas plus utilisé et consulté par les membres ce qui l'encouragerait à poursuivre ce travail de maintenance et de mise à jour.

Il a mis fin à l'activité du blog et du forum qui n'a que très peu été utilisé.

#### **Intervention de Thérèse Donarel pour les sorties du Dimanche :**

38 randonnées ont été programmées, 9 ont été annulée en raison de la météo ou du déroulement d'autres évènements (trail, ronde).

21 randos à la journée et 8 sur une demi-journée.

Avec une moyenne de 11 participants sur les randos d'une journée et 13 en demi-journée.

A noter la forte participation au challenge des Mollets d'or organisé par Bernadette et Michel.

#### **Intervention de Gérard Biojoux pour les sorties du Jeudi :**

Le nombre de compte-rendus de randos retrouvé sur le site de Randouzeze pour la période du 08/10/2015 au 06/10/2106 est de 33.

Pendant ces 33 Randonnées nous avons parcouru : 540,3 km avec une dénivelée de 26924 m.

Le nombre de participants ne figurait que sur le compte rendu de 30 randonnées.

La randonnée moyenne est donc de 16,37 km pour une dénivelée de 815,87 m et le nombre de participants de 23,8.

Je souhaite pour l'année à venir que tous les meneurs de randonnées n'oublient pas de faire et d'envoyer à notre Webmaster le compte-rendu de la randonnée qu'ils ont menée ceci pour mieux calculer la randonnée moyenne de l'année prochaine.

En outre je vous rappelle que je suis prêt depuis le mois de Septembre à enregistrer les propositions de randonnées pour le trimestre prochain mais qu'à ce jour je n'ai eu aucune proposition.

#### **Intervention de Philippe Jouffroy sur la « Ronde des Baronnie » :**

Notre Ronde s'est déroulée le 25 septembre comme traditionnellement le quatrième dimanche de septembre.

Quelques chiffres :

Ce sont 170 marcheurs qui ont répondu présent à notre invitation.

34 bénévoles qui ont permis l'organisation

La recette totale s'est élevée à 1065 € et nous a laissé un bénéfice de 200 € environ.

Ce fut une très belle journée sportive, pleine de convivialité et de bonne humeur avec une météo parfaite pas trop chaud, pas trop froid.

Je crois pouvoir dire que tous les participants ont apprécié nos efforts et sont prêts à revenir l'année prochaine.

Car ce fut un gros travail pour tous mais la récompense était à la hauteur en entendant les remerciements, des participants qui à l'unanimité ont apprécié cette journée et qui pour certains ont découvert notre région.

Je tiens à remercier tous les bénévoles, et partenaires.

Je ne peux les citer tous aux risques d'en oublier mais je tiens à remercier particulièrement  
Jean Pierre qui avait tracé les parcours.  
Bernadette qui s'est occupée de la logistique.  
Jacques qui a réalisé les affiches et flyers.  
Tous ceux qui ont reçu les inscriptions.  
Livré et servi les ravitaillements, les collations.  
Balisé les circuits.  
Animé la journée.  
Accompagné les marcheurs.

La contribution de chacun si minime soit-elle était indispensable.  
N'oublions pas nos partenaires qui ont généreusement doté notre tombola et les services techniques de la mairie pour leur aide et le prêt du matériel, tables, chaises, sono.  
La date du quatrième dimanche de septembre doit déjà être retenue sur vos agendas pour la douzième édition.  
Merci à toutes et tous.

### **Intervention de Clément Malbois pour les sorties lointaines :**

Vous le savez certainement, Randouvéze organise plusieurs sorties, dites lointaines, en général 2 en hiver, en raquettes à neige, une au printemps, puis en juin généralement en montagne, une sortie itinérante de refuge en refuge et parfois, en fonction de la disponibilité des animateurs, une autre sortie imprévue.

Cette année, 4 sorties lointaines ont été mises proposées :

La première a été organisée par Bernard Dubesset, dans le massif du Pilat, à Saint-Genest-Malifaux dans la Loire, avec une dizaine de participants, en gestion libre : peu de neige, mais des randonnées durant tout le séjour.

Ensuite, nous sommes allés dans le Vercors Drômois, à Vassieux-en-Vercors : cette fois-ci la chance nous a souri, juste assez de neige pour se régaler avec des raquettes et profiter des paysages enneigés sur les hauts plateaux, puis en forêt enfin, une sortie qui sera faite malgré le vent et la pluie dans les bois de « Chaud Clapier », doux euphémisme quand on pense à la galère subie, mais c'est un bon souvenir, je pense, car quand on demande : quelle rando vous avez préféré, en général, c'est la galère qui prévaut !

Nous étions 14 pour cette sortie, logés en 1/2 pension dans une ancienne ferme du Vercors transformée en gîte de groupe.

Puis début Juin, le gros coup de la saison, neuf costauds, sous la houlette de Francis Guerbette, quelques 12 jours de gros efforts sur le mythique GR 20 en Corse : pas la peine de faire du régime, on s'affine tout seul, seul bémol à la sortie, si les paysages sont fantastiques, l'hébergement est en général déplorable et pourtant, le GR 20 attire toujours autant de monde !

Quand je vous dis que la galère est attractive !!!

Ensuite, fin Juin, dans le massif du Canigou, 14 personnes en 1/2 pension dans la maison du Parc, dans la réserve de Py, à la limite de la frontière espagnole.

Quelques montées d'adrénaline pour l'accompagnateur, un baptême de l'air en hélicoptère, et un peu de modestie quand nous avons été vaincus par le Canigou, protégé par les orages, mais nous sommes contents, savoir renoncer est déjà une victoire !

Une randonnée itinérante annulée par Francis pour cause de petits problèmes de santé, maintenant presque oubliés, mais gageons que ce n'est que partie remise.

Vous voyez Randouvéze est certes un club en majorité fréquenté par des retraités mais, ça bouge encore bien !

Et pour l'an prochain ?

Toujours des raquettes, sûrement dans le Massif Central, puis en Chartreuse au printemps, peut être le littoral méditerranéen, puis, pour la montagne, certainement le massif des Beauges au dessus d'Aix-les-Bains, on y travaille !

Pour l'itinérance ce sera en fonction des animateurs, à ce jour ce n'est pas défini.

### **5 - ELECTIONS AU CA. :**

4 membres arrivent en fin de mandat :

Laurent Correard, Guy Soubrier, Bernadette Bressand et Gérard Langlois. Ils se représentent tous les 4.

L'Assemblée, après un vote individuel, reconduit chacun des candidats qui sont réélus à l'unanimité.

Jocelyne Alarçon propose sa candidature. Après s'être présentée à l'Assemblée, elle est élue à l'unanimité.

### **6 - INTERVENTIONS DES INVITES :**

**Philippe Poirier, représentant du CDRP 26.**

Philippe Poirier fait remarquer que notre association est l'une des plus structurées qu'il connaisse et insiste sur la nécessité de surveiller le renouveau des cadres car, comme dans toutes les associations, l'investissement de ses membres et de ses cadres doit être important pour la survie de l'Association.

**Sébastien Bernard, Maire de Buis les Baronnies :**

Il nous remercie pour le travail accompli dans l'animation de la commune tout au long de l'année et nous assure que, dans le projet de statut de la fusion des 4 communautés de communes, figure le développement des activités de pleine nature et notamment l'entretien des sentiers. Il n'y aura que peu de changement sauf pour le volet administratif.

**Michel Grégoire, Président de la Communauté de Communes de Buis les Baronnies :**

Il rappelle que la fusion des 4 communautés de communes rassemblera 23 000 habitants. Tous les aménagements de sentiers se feront en lien avec la nouvelle communauté de communes dont Sébastien Bernard sera le vice Président. Il insiste sur les incidences de cette nouvelle organisation de l'intercommunalité qui redistribuera les compétences entre collectivités locales.

Le président appelle sur l'estrade les membres actifs qui ont fêté cette année 80 ans, il est remis un bouquet aux dames et une veste polaire à Gaston.

Puis les accompagnateurs de randonnée, les animateurs brevetés et les animateurs de marche nordique sont appelés à monter sur l'estrade. Pour les remercier de leur activité participant au bon fonctionnement de notre association, il leur est remis une casquette marquée du sigle Randouvèze.

## **7 - QUESTIONS/REPONSES :**

Question de Jacques Girel qui cherche à expliquer la désaffection pour la consultation du site internet dénoncée par Guy.

Intervention de Michel Col qui nous fait part de son désir d'organiser en 6 étapes le parcours de Nyons au Mont Ventoux au cours du deuxième trimestre 2017.

Clôture de cette assemblée par le Président qui invite tous les participants à un apéritif.